

Fiche de mesures complémentaires Covid-19

PREVISION DES CRUES ET MISSIONS DE TERRAIN RELATIVES A L'HYDROMETRIE

Gestes barrières à respecter et mesures de distanciation physique à mettre en œuvre :

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Autres mesures :

- Aérer régulièrement (toutes les 3 heures) les pièces fermées, pendant quinze minutes ;
- Désinfecter régulièrement les objets manipulés et les surfaces y compris les sanitaires.

Dans un contexte marqué par les risques de propagation du Covid-19 au sein de la population, les interventions sur le terrain des services en charge de la prévision des crues et des missions relatives à l'hydrométrie doivent adopter de nouveaux modes opératoires.

Il importe d'assurer la protection opérationnelle tant des agents des services de l'Etat que des personnes rencontrées.

La production opérationnelle de prévisions des crues est basée sur un fonctionnement en réseau entre les services des DREAL et le Schapi. Du fait de sa nature même, qui vise à assurer la sécurité des biens et des personnes, elle est inscrite dans les plans de continuité d'activité de tous les services qui y contribuent. Ainsi, elle a pu être assurée tous les jours, en temps et en heure, depuis le début de l'état d'urgence sanitaire, en mode déporté. Pour mémoire, elle s'organise en présentiel sur site en cas de phénomène sensible menant à une vigilance orange ou rouge.

Les activités d'hydrométrie qui sous-tendent cette production ont quant à elles été réduites en se focalisant principalement sur la maintenance curative des stations et infrastructures de collecte de données ainsi que sur les jaugeages en crues. Selon les régions, des activités d'intérêt local ne pouvant être différées ont également été maintenues.

La présente fiche est applicable aux missions suivantes :

- Maintenance des stations hydrométriques et des infrastructures de collecte (sur le terrain)
- Activités de jaugeage (sur le terrain)
- Prévision des crues (dans les locaux usuels de travail)

Sur l'utilisation des véhicules de service, se référer à la fiche sur les situations communes.

Activités	Mesures complémentaires
Maintenance des stations hydrométriques et jaugeages	Les activités de maintenance curative et de jaugeages en crue, qui ont en principe été maintenues au moins en service réduit pendant la période de confinement, doivent reprendre leur rythme usuel. Par ailleurs, dans le cadre d'un retour progressif vers les conditions habituelles de travail, la reprise des activités de maintenance préventive des stations hydrométriques et infrastructures de collecte paraît prioritaire . Une absence prolongée de maintenance préventive serait en effet de nature à exposer le matériel à un risque accru de dégradation. D'une part, ceci engendrerait un

travail accru de maintenance curative, qui par nature est plus difficile à planifier, donc moins favorable dans le contexte sanitaire actuel. D'autre part, nous arrivons bientôt à la période d'étiage, pendant laquelle les équipes vont être fortement sollicitées (cf. item suivant). Pour les mesures de niveau d'eau, essentielles à la gestion de l'eau, il est donc important de s'assurer à l'avance du bon fonctionnement du matériel.

De façon également prioritaire, **les jaugeages liés au suivi des étiages** doivent pouvoir reprendre. Une reprise mi-mai au plus tard semble nécessaire à l'établissement des suivis de situation hydrologique, qui contribuent notamment à la sécurité sanitaire des populations en cas de sécheresse.

Sur l'utilisation des véhicules de service, se référer à la fiche sur les situations communes.

Lorsque la nature des activités conduit à obliger les deux équipiers au sein du binôme à se rapprocher à une distance inférieure à un mètre (par exemple pour manipuler à deux personnes un engin de flottaison ou une station), le port du masque chirurgical, ou à défaut « grand public » de catégorie 1, par les deux personnes est obligatoire. Un nettoyage des mains sera effectué par chacun avant et après la manipulation conjointe de l'objet.

A noter que l'organisation du travail d'ores et déjà en place dans les unités d'hydrométrie, avec des binômes d'intervention sur le terrain, correspond aux préconisations ministérielles de travail « en brigade », qui invitent, pour prévenir le risque de mise en quarantaine suite à cas contact, à éviter que tous les spécialistes d'un même sujet ou membres d'une même équipe ne se trouvent simultanément en situation de proximité.

La situation actuelle a démontré la capacité des services à produire la vigilance en télétravail.

Il reste néanmoins nécessaire de prévoir la possibilité de revenir en salle opérationnelle en cas de crise, pour disposer de façon plus aisée des outils de prévision et de communication avec les autorités chargées de la sécurité civile et avec le Schapi.

En cas d'utilisation de la salle opérationnelle, il conviendra de s'assurer que la disposition de celle-ci permet de respecter les distances requises, et de mettre à disposition des agents des lingettes désinfectantes pour nettoyer le cas échéant le matériel commun (clavier, souris, téléphones, mobilier...) entre chaque utilisation.

En cas de transfert de mallettes de matériel opérationnel (ordinateur portable, téléphone...), il est préconisé de laisser la mallette inutilisée pendant 24 h lors du transfert entre deux agents. Dans le cas où ce délai ne peut être respecté, les mesures minimales consisteront à nettoyer les matériels et à ne transférer au successeur que les matériels nettoyés.

A noter que l'organisation du travail d'ores et déjà en place dans les services de prévision des crues, avec des tours d'astreinte pour les prévisionnistes, correspond aux préconisations ministérielles de travail « en brigade », qui invitent, pour prévenir le risque de mise en quarantaine suite à cas contact, à éviter que tous les spécialistes d'un même sujet ou membres d'une même équipe ne se trouvent simultanément en situation de proximité.

Prévision des crues

